

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 02.04.2025
Visible par le public jusqu'au: 02.07.2025
Numéro de publication: AR-VS05-0000001834

Entité de publication



Commune de Saint-Martin (VS), Rue de l'Eglise 5, 1969 St-Martin VS

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Clara Fauchère, Saint-Martin (VS)

Bénéficiaire de l'autorisation

Madame Clara Fauchère

Domicile:

Route de Sonville 4

1983 Evolène

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Buvette de l'A Vieille Alpage d'Eison

Description de la prestation de services

Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place et/ou à l'emporter

Contenu de l'avis

Heures d'ouverture et de fermeture : 9h00 à 19h00

Début de l'activité : 20 juin 2025

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de St-Martin porte à la connaissance du public que la personne désignée ci-dessus lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune de Saint-Martin (VS)

Rue de l'Eglise 5

1969 St-Martin VS

Délai

Expiration du délai: 02.05.2025